

Fiche pas à pas – Professionnels de Santé Libéraux Comment compléter vos offres de soins dans le ROR National ?

Mes offres de soins

Cabinet individuel
2 avenue Antoine
02300 Abbécourt
Statut : à compléter
Date de validation : non définie
Renseigner mon offre

Sur votre **espace d'accueil du ROR**, retrouvez votre ou vos offres de santé à compléter. Sur chaque offre, un bouton « renseigner mon offre » vous permet d'accéder au parcours de saisie de vos informations.

Le parcours est divisé en **6 étapes** pour une complétude de votre offre **en moins de 15 min**.

Vous êtes accompagné tout au long de votre parcours grâce à des :

- **Informations encadrées** en haut des pages « Important à savoir » ;
- **Bulles d'informations** (?) : des précisions s'affichent lors du passage de votre souris

Les 6 étapes pour compléter votre offre de soins



Pour valider votre offre de santé, il est **nécessaire de valider chaque étape en complétant l'ensemble des champs obligatoires**, reconnaissables par leur astérisque (*) et en cliquant sur le bouton « **Étape suivante** » en bas des pages. Vous pouvez voir qu'une étape est validée lorsqu'elle est **cochée** (✓) dans l'indicateur d'étapes.

Une étape doit être **validée pour que les informations renseignées soient sauvegardées en brouillon**. Seule la validation de l'étape 6 valide l'offre de soins (dans le cas contraire, elle restera en brouillon).

Il est possible de **changer d'étape en cliquant directement dans l'indicateur d'étapes** visible en haut de la page. Cela ne permet pas de valider les étapes.

Étape 1. Validez vos informations issues des répertoires nationaux

La **première étape** a pour objectif de **valider les informations issues des répertoires nationaux** concernant la structure dans laquelle vous exercez votre offre de santé et les informations liées à votre conventionnement. Ces données sont **uniquement accessibles en mode lecture**. Vous ne pouvez pas les modifier directement.

Si vous êtes **en accord** avec ces informations, cliquez sur le bouton « **Étape suivante** », sinon, si **vous constatez une erreur**, cliquez sur le bouton « **Déclarer une anomalie** » pour remonter l'anomalie.

Retrouvez davantage d'information sur la déclaration d'anomalie dans la fiche pas à pas dédiée.

Informations issues des répertoires nationaux

Informations liées à la structure

Nom de la structure : Cabinet du Dr Tardif Fabienne
Adresse de la structure : 2 avenue Antoine - 02300 Abbécourt
Mode d'exercice : Libéral
Date d'ouverture : 01/01/2020

Informations Sesam Vitale

Secteur conventionnement : 02 Carte Vitale acceptée : Oui
OIFAM/OIFAM-CO : Oui

Étape 2. Décrivez votre offre de soins

Cette **deuxième étape** vous permet de **décrire l'offre de santé** que vous proposez dans votre structure.

Les éléments principaux de votre offre vous sont pré-proposés. Vous pouvez les supprimer grâce à la corbeille 🗑️. Sélectionnez ensuite les actes techniques ou vos expertises différenciantes. D'autres informations sont à remplir comme l'âge de votre patientèle, votre appartenance à une filière et votre éventuelle offre de télé-expertise.

Description de l'offre de soins

Les champs marqués d'une astérisque (*) sont obligatoires.

Éléments principaux de votre offre (1 ou plusieurs valeurs) (*)

🔍 Sélectionnez les éléments principaux de votre offre ✓

Médecine générale ☺ Médecine générale à orientation Gynécologie médicale ☺

Acte technique ou expertise discriminante (*)

🔍 Sélectionnez vos actes techniques ou expertises discriminantes ✓

Frottis du col utérin ☺ Pose d'implants ou de contraceptifs ☺ Interruption volontaire de grossesse (IVG) médicale ☺



Etape 3. Identifiez vos modalités d'intervention

Cette étape vous permet de préciser les modalités de consultation que vous proposez : à votre cabinet, en téléconsultation ou à domicile.

Dans le cas où vous proposez des consultations à domicile, deux options s'offrent à vous pour choisir votre zone d'intervention :

- **Soit en tapant le nom de chaque commune** via une barre de recherche (« Commune(s) d'intervention »)
- **Soit en cochant les communes ciblées** en visualisant la liste des communes par département (« Recherche commune(s) par région et département »).

Etape 4. Complétez vos contacts

Cette étape a pour objectif de **renseigner vos moyens de contacts** (numéro de téléphone, e-mail, site internet, fax, etc.) en distinguant ceux à **destination des patients** et ceux à **destination des professionnels**.

Vous pouvez ajouter jusqu'à **vingt contacts** pour chacune des deux catégories.

Au moins un contact à destination des patients est obligatoire pour pouvoir valider cette étape.

Etape 5. Précisez vos modalités d'intervention

Lors de cette étape, vous devez indiquer les **horaires de votre semaine type**. **Trois types d'horaires sont disponibles** : consultation sur rendez-vous, consultation sans rendez-vous et visite d'un acteur de santé (visite à domicile/autre structure).

Vous pouvez également indiquer vos fermetures temporaires et horaires exceptionnels.

L'**horaire exceptionnel** correspond à une modification des horaires types sur une période définie, alors que **la fermeture temporaire** concerne une période sur laquelle votre structure est fermée.

Il n'est possible d'ajouter qu'une seule saisie de fermeture temporaire ou horaire exceptionnel à la fois.

Etape 6. Vérifiez et validez votre offre de soins

La dernière étape vous présente un **récapitulatif de l'ensemble des informations que vous avez renseignées**. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier ce que vous avez indiqué et de retourner au besoin sur une des étapes si vous souhaitez réaliser une modification, en cliquant sur l'icône suivante :

La validation de l'étape 6 permet de valider votre offre de santé. Vous pourrez modifier à tout moment ces informations en retournant sur votre espace ROR.

Si vous avez d'autres offres de santé, une fenêtre s'affichera pour vous proposer de pré-remplir des informations avec ce que vous avez décrits dans cette première offre.

